

# #23 LA CREUSE

## LE MAGAZINE n°95

L'ESPRIT  
CREUSE

Octobre /  
Novembre /  
Décembre 2025

( DOSSIER ) 07

## La CITÉ internationale de la tapisserie fête ses 10 ANS

14

( SOLIDARITÉ )

Les aides à domicile récompensées

16

( AGRICULTURE )

La Creuse au Salon de l'Agriculture

17

( VOIRIE )

Viabilité hivernale : la Creuse mobilisée

INCLUS  
LES RENDEZ-VOUS  
NATURE 2026



# ( CLIC-CLAC )

Traditionnelle cérémonie de la Sainte-Barbe, sainte patronne des pompiers



Première session du bilan inclusif. 6 structures sportives se sont formées pour adapter leur sport aux personnes en situation de handicap



Comité de pilotage de La Vagabonde, un itinéraire vélo de 520 km qui traverse la Creuse



Bravo aux 700 participants du cross départemental qui malgré le froid ont fait preuve d'un esprit sportif remarquable



Inauguration des travaux d'assainissement autour du Lac de Vassivière



Inauguration d'une nouvelle Maison d'assistants maternels à St-Silvain-Bas-le-Roc, qui accueille 12 enfants



Inauguration de la Maison du Département, dans les locaux Traces de Pas à La Souterraine

# ( SOMMAIRE )

( DANS LE RÉTRO )	04
( C'EST VOTÉ ! )	06
( CREUSONS PLUS LOIN )	07
La Cité internationale de la tapisserie fête ses 10 ans	
( SOLIDARITÉ )	14
• 1 <sup>ère</sup> édition du Trophée des Héros du quotidien	
• La MDPH célèbre ses 20 ans	
( ATTRACTIVITÉ )	15
• Opération séduction pour la santé	
• Un internat pour les étudiants en médecine	
( AGRICULTURE )	16
• La Creuse au Salon de l'Agriculture	
• Le Département engagé dans la défense sanitaire	
( VOIRIE )	17
• Un nouveau talus à Champsanglard	
• Viabilité hivernale : la Creuse mobilisée	
( CULTURE )	18
• Quand Jules Védrines survolait Bourganeuf	
• Les monuments commémoratifs de la Seconde Guerre mondiale dans la Creuse	
( LIBRE EXPRESSION )	19
La tribune des groupes	

# ÉDITO



Chères Creusoises, chers Creusois,

Ce dernier numéro illustre l'engagement constant du Conseil départemental aux côtés des communes, des intercommunalités, des associations et des bénévoles, car c'est collectivement que se construit l'action publique, dans un esprit de proximité, de dialogue et de confiance.

En matière de santé, nous refusons le renoncement. Un territoire rural n'a pas vocation à accepter des inégalités d'accès aux soins. Le Département agit, en lien étroit avec les professionnels de santé et les intercommunalités, par des mesures concrètes : accueil des internes, bourses, logements, maisons de santé, télémédecine...

Nous valorisons également celles et ceux qui œuvrent auprès des plus fragiles. Les aides à domicile et associations, véritables héroïnes et héros du quotidien, ont été distingués lors d'une cérémonie hommage. Leur engagement mérite reconnaissance et soutien.

La culture constitue également un levier fort d'attractivité et de rayonnement. La Cité internationale de la tapisserie, qui fête ses dix ans, vient de franchir une nouvelle étape en proposant un espace agrandi, en est une démonstration éclatante. Soutenue par le Département, elle conjugue savoir-faire et création contemporaine au bénéfice de l'ensemble de la Creuse.

Enfin, le Département reste pleinement mobilisé sur ses missions fondamentales : entretien des routes et des collèges, soutien aux communes, défense de l'agriculture et des élevages, notamment face aux enjeux sanitaires.

En 2026, malgré les contraintes budgétaires imposées par l'État, le cap reste inchangé : investir utilement, protéger les plus fragiles et préparer l'avenir de la Creuse avec sérieux, constance et détermination.

**Valérie SIMONET**

Présidente du Conseil départemental de la Creuse

SCANNEZ et  
DECOUVREZ →  


[www.opn.to/a/QR-Unitag](http://www.opn.to/a/QR-Unitag)  
Téléchargez l'application Unitag  
QR Code Scanner pour lire ce QR Code.

RETRouvez le magazine en ligne sur  
[www.creuse.fr](http://www.creuse.fr)

Magazine édité par  
le Conseil départemental  
Hôtel du Département - BP 250  
23011 GUÉRET Cedex  
Tél. : +33 (0) 5 44 30 23 23  
Site Internet : [www.creuse.fr](http://www.creuse.fr)

Dépôt légal : à parution - ISSN 1632-9864  
La réalisation de ce magazine a coûté 0,50 €  
par exemplaire

Directeur de la publication : Valérie SIMONET  
Responsable de la rédaction : Philippe BOMBARDIER  
Textes : Pauline RAPINAT

Crédits photos / illustrations : CD23, B. MINELLI, F. LAMAIRES, L. VIALATOU, Creuse Tourisme, A. Overton, i-Stock, CITA

Maquette / mise en page Magazine :  
Lydie VIALATOU

Impression : Fabrègue Imprimeur  
87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE  
Distribution : LA POSTE  
Tirage : 64 000 exemplaires



## ( DANS LE RÉTRO )

## TRAVAUX

## Une nouvelle aire de covoitage à Mérinchal

**E**n fin d'année, le Département a aménagé une nouvelle aire de covoitage, sur la commune de Mérinchal, au lieu-dit Létrade. Coût des travaux : 41 430 € TTC. Avec cette aire, le département compte désormais 6 aires de covoitage (La Souterraine, Saint-Vaury, Trois et demi, Aubusson et Verneiges).

## ENVIRONNEMENT

## Rencontre inter-sites rivières sauvages



**D**u 1<sup>er</sup> au 3 octobre, les gestionnaires de la rivière Valserine (PNR du Haut-Jura), ont posé leurs valises en Creuse pour découvrir les rivières du Pic, de la Gioune et du Cubaynes. Trois jours de terrain riches en échanges, en découvertes et en partages autour de ces cours

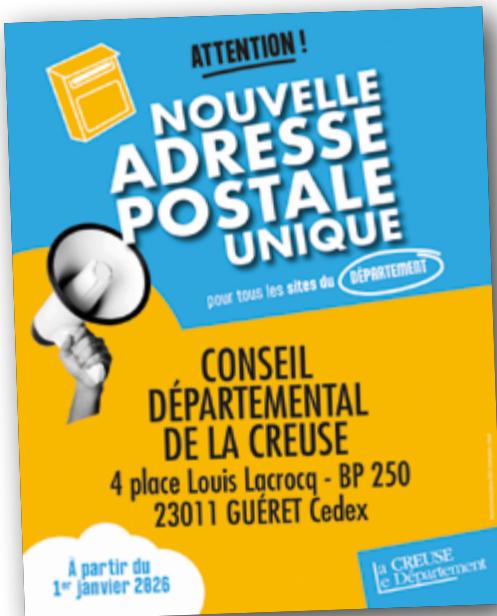
d'eau labellisés, emblématiques du territoire creusois. Cette rencontre s'inscrivait dans le cadre du réseau national des rivières labellisées, offrant une mise en lumière de la diversité des milieux aquatiques. Au programme : discussions entre techniciens sur les enjeux de préservation, les actions menées localement, et les spécificités du territoire. Les participants ont également pu découvrir les aménagements réalisés pour favoriser la cohabitation entre milieux naturels et activités agricoles. Ce séjour a été l'occasion de valoriser le travail engagé depuis 2016 pour la préservation de ces rivières, et de saluer l'implication des nombreux acteurs locaux.

## INSTITUTION

## Nouvelle adresse postale unique pour les services du Conseil départemental

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2026, le Conseil départemental de la Creuse a mis en place une adresse postale unique. Cette mesure vise à améliorer la traçabilité des courriers et à faciliter leur traitement. Désormais, tous les courriers doivent être envoyés à l'adresse suivante, où ils seront centralisés et numérisés :

**Conseil départemental de la Creuse, 4 place Louis Lacroq, BP 250, 23011 GUÉRET Cedex**



POUR TOUTE QUESTION, VOUS POUVEZ NOUS CONTACTER AU 05 44 30 23 23

## ( DANS LE RÉTRO )

## HOMMAGE À

# André CHANDERNAGOR



André CHANDERNAGOR, l'homme aux "cent vies" s'en est allé le 18 novembre 2025, à l'âge de 104 ans. Avec lui, c'est un infatigable serviteur de la République qui s'en va,

un homme engagé au service de son département et de la France.

Enfant de la méritocratie républicaine, il a consacré une grande partie de sa vie aux institutions et au fait politique de notre pays. Maire de Mortroux, député, président du Conseil général de la Creuse, du Conseil régional du Limousin, ministre délégué aux affaires européennes, puis premier président de la Cour des comptes, il a marqué chaque fonction par son intégrité, sa rigueur et son engagement. Co-rédacteur de la Constitution de 1958, souhaitée par Charles de Gaulle, il aura été un acteur incontournable de la V<sup>e</sup> République. Il demeurait un homme visionnaire, parfois critique sur les années passées, mais très préoccupé par le monde d'aujourd'hui. Les élus du Conseil départemental de la Creuse adressent leurs condoléances, à sa famille et tous ses proches.

## SPORTS

## La Creuse célèbre ses champions lors du Trophée des Sports

La traditionnelle cérémonie du Trophée des Sports s'est tenue le jeudi 20 novembre à l'Hôtel du Département. Organisée à l'initiative du Conseil départemental, cette soirée met à l'honneur les athlètes, bénévoles et associations qui contribuent au rayonnement sportif de la Creuse.



Trois associations ont été récompensées : le Comité départemental d'équitation de la Creuse ; le Comité départemental des Pêches Sportives et le Comité départemental d'Education Physique et Gymnastique Volontaire (EPGV). Six personnalités ont également été distinguées pour leur carrière sportive ou pour leur engagement associatif : Christine Rouyat, Présidente du club cycliste de Boussac ; Brigitte Marie, trésorière - bénévole du club de football entente Bêtête-Roches ; Laura Lopez, championne de France 2025 d'équitation club 2 Junior - CE Guéret ; Louis Jeandel, vice-champion du monde 2024 enduro VTT ; Charles Cortot, champion de France 2025 8S Cup Suzuki et Marcel Goux, champion de France cycliste des élus 2025. Bravo à tous ces représentants creusois qui font briller le département à travers leurs disciplines !

C'EST VOTÉ !

## RSA : modification des durées de suspension et de suppression



ors de l'Assemblée plénière du 10 octobre 2025, les élus ont, en application de la loi pour le plein emploi, actualisé les montants et durées de "suspension" et de "suppression" pour manquement, de l'allocation du rSa. Ainsi, en cas de refus de signer un contrat d'engagement, ou de respecter ses engagements, la suspension du rSa pourrait être de 80% à 100% pour un individu seul et de 50% pour un foyer de plus de 1 personne, sur une durée allant de 2 à 4 mois. Si la personne se remobilise au cours de la durée de sanction prévue, le montant suspendu est alors reversé.

## Le Département RENOUVELLE SON SOUTIEN au SDIS



ors de l'Assemblée plénière du 12 décembre 2025, les élus ont renouvelé la convention pluriannuelle de partenariat avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de la Creuse, pour une durée de 3 ans. Cette convention réaffirme le soutien financier du Département à l'égard des sapeurs-pompiers de la Creuse, afin qu'ils puissent assurer leurs missions.

## Lucette CHÉNIER : nouvelle Conseillère départementale



uite au décès d'Armelle Martin, survenu en août 2025, Lucette Chénier, adjointe au maire de Bussière-Dunoise et suppléante de Mme Martin, siège désormais au Conseil départemental. Elle forme, avec Philippe Bayol, le binôme du canton de Saint-Vaury. Elle prend également place au sein de la Commission intérieure Solidarités, familles, vie collégienne et étudiante, sports.

( CREUSONS PLUS LOIN )

# La CITÉ internationale de la tapisserie fête ses 10 ANS

D'un savoir-faire ancestral, la tapisserie d'Aubusson s'est métamorphosée en un art contemporain, en constante évolution. Si elle continue de fasciner bien au-delà des frontières, c'est en grande partie grâce à la Cité internationale de la tapisserie, qui lui offre une vitrine exceptionnelle et ne cesse de la réinventer. Cette année marque une étape importante : la Cité fête ses dix ans d'existence, dix ans à tisser des liens entre le passé et le présent, entre l'imaginaire et le réel.

# “La CITÉ a acquis un rayonnement national et international”

La Cité internationale de la tapisserie fête ses dix ans. En une décennie, ce lieu a transformé Aubusson en vitrine mondiale d'un savoir-faire inscrit au Patrimoine immatériel de l'humanité, attirant des centaines de milliers de visiteurs et des artistes prestigieux. Quel bilan et quelles perspectives ? Réponses avec Valérie Simonet, Présidente du Département mais également de la Cité internationale de la tapisserie.

## Cette année, nous fêtons les 10 ans de la Cité internationale de la tapisserie. Quel bilan dresser ?

**Valérie SIMONET :** Dix ans après son ouverture, nous ne pouvons que constater que la Cité s'est imposée comme un incontestable vecteur culturel et touristique pour la Creuse. Avec 427 000 visiteurs déjà accueillis, elle est le site muséal le plus fréquenté de l'ex-Limousin. Il y a quinze ans, personne n'aurait imaginé voir autant de jeunes pousser la porte d'un lieu dédié à la tapisserie. Aujourd'hui, c'est le cas : ils viennent, ils s'approprient ces univers, ils en parlent. C'est le signe d'un renouveau profond, né d'une politique de création ambitieuse et d'œuvres majeures, qui ont redonné à la tapisserie une force visuelle et émotionnelle, qui parle à toutes les générations. La Cité a aussi acquis une visibilité internationale exceptionnelle. En 2024, le magazine "The Times of London" l'a classée première des institutions les plus singulières à visiter en France pendant les Jeux Olympiques. Et cette même année, au

Japon, à Hiroshima, la tapisserie "Le Château Ambulant" a attiré 210 000 visiteurs. En 2025, lors de l'exposition universelle d'Osaka, au Pavillon France, ce sont plus de 4,5 millions de personnes qui ont pu admirer la tapisserie "Princesse Mononoké". Je crois que nous pouvons dire que la Cité apporte à Aubusson et la Creuse, un immense rayonnement.

## En septembre 2025, vous avez signé un partenariat avec la ville d'Angers.

### Quels en sont les enjeux ?

**V.S. :** Ce partenariat a été projeté avec Christophe Béchu, maire d'Angers, et Nicolas Dufetel, son adjoint à la culture. Angers est un haut-lieu historique de la tapisserie : "l'Apocalypse", la plus ancienne tenture conservée du moyen-âge, a inspiré Jean Lurçat et son "Chant du Monde". Cette série grandiose de dix tapisseries tissées à Aubusson, n'avait jamais été exposée sur le territoire qui l'a vue naître, pas plus qu'elle n'avait quitté Angers, hormis une fois, pour Hiroshima. Vous dire ce qu'il y a d'exceptionnel par cet accord : nous allons enfin accueillir

cette œuvre à Aubusson, soixante ans après la disparition de Jean Lurçat. Pour Aubusson, pour la Creuse, c'est un moment à la fois très symbolique, historique. Dans le même temps, nous prêterons la tenture "Aubusson tisse Tolkien" à Angers. C'est une ville qui compte plus de 60 000 étudiants, et sans nul doute, cette œuvre permettra de toucher un public jeune. C'est précisément à eux que nous souhaitons donner accès à la tapisserie contemporaine, afin de démontrer qu'un art ancien peut dialoguer avec des univers actuels et passionnants. C'est cette capacité à assembler héritage et modernité, qui fait la force de notre partenariat.

## Pourquoi est-il essentiel pour la Creuse de pouvoir s'appuyer sur un lieu comme la Cité ?

**V.S. :** La Cité est bien plus qu'un espace muséal. La tapisserie d'Aubusson, inscrite au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité, y retrouve toute sa force. Elle promeut un savoir-faire ancestral et une audace



contemporaine. Elle donne un nouvel attrait tout à fait singulier à notre petit département rural, niché au cœur de la France. La Cité attire mécènes, artistes et visiteurs de marque. Elle a été distinguée par le prestigieux Prix "Parcours" de la Fondation Bettencourt-Shueller pour l'Intelligence de la Main. Elle fait vivre Aubusson et le Sud creusois : commerces, hôtels, ateliers, tous bénéficient de cette dynamique culturelle et économique. La filière elle-même a été relancée : 7 millions d'euros de commandes publiques en dix ans, 12 ateliers aujourd'hui contre 3 en 2009, environ 200 emplois. Ce savoir-faire que l'on pensait fragile est redevenu un moteur de développement et un atout d'avenir pour notre territoire.

## Associer Miyazaki, Tolkien ou Druillet à la tapisserie : est-ce une manière de faire vivre cet art dans le temps ?

**V.S. :** Absolument. La tapisserie vit parce qu'elle dialogue avec son époque. Elle se réinvente sans renier

ses racines. Les collaborations avec Le Studio Ghibli, L'Estate Tolkien ou avec Philippe Druillet en sont la preuve : elles montrent qu'un art pluriséculaire peut s'ouvrir aux univers contemporains et séduire le jeune public. Le projet "Salammbô" de Philippe Druillet illustre cette audace : avec le support de la tapisserie, un maître de la bande dessinée comme Philippe Druillet va investir d'avantage les musées des Beaux-Arts. De tels tissages suscitent l'intérêt de nombreux artistes contemporains, mais aussi de mécènes, de collectionneurs et du ministère de la Culture. C'est une nouvelle façon de donner de la visibilité aux savoir-faire aubussonnais, dans un champ artistique mais aussi au-delà, dans une dimension d'attractivité économique.

## Quels seront les temps forts 2026 à la Cité ?

**V.S. :** 2026 sera une année exceptionnelle !

Le 18 janvier, la "Cité 2" a ouvert ses portes sur 500 m<sup>2</sup> supplémentaires de parcours muséographique et d'expo-

sitions, depuis les années du renouveau, avec Cocteau, Lurçat, Dom Robert et autres grands artistes peintres cartonniers du milieu du XX<sup>ème</sup> siècle, jusqu'aux dernières créations contemporaines de cette décennie passée. Le public va s'immerger dans "Le Chant du Monde", découvrir ou redécouvrir le Fonds contemporain déjà exceptionnel de la Cité.

- "Alessandro di Medici" de Raphaël Barontini,
- "Carré d'Aubusson" de Maude Maris et celui de Pablo Tomek,
- "Salammbô" de Philippe Druillet,
- "George", un hommage vibrant à George Sand,
- et "La Sieste de Mei et Totoro", de Miyazaki.

Ces œuvres montrent que la Cité plus que jamais, est aujourd'hui un lieu vivant, audacieux, en capacité de faire rayonner Aubusson et la Creuse dans le monde entier.

POUR SUIVRE TOUTES  
LES ACTUALITÉS :  
[www.cite-tapisserie.fr](http://www.cite-tapisserie.fr)



# Une décennie au service de la création et de la transmission

**D**ix ans après son inauguration, la Cité internationale de la tapisserie s'impose comme un modèle de réussite culturelle, économique et territoriale. Née d'une ambition collective, elle a su conjuguer préservation des savoir-faire, création contemporaine et rayonnement mondial autour d'un patrimoine immatériel inscrit à l'UNESCO. Aujourd'hui, plus de 400 000 personnes ont franchi la porte de la Cité internationale de la tapisserie.

Redonner à Aubusson la place qu'elle mérite dans le monde de l'art et des métiers d'excellence autour de son inscription au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'Unesco. Tel était l'objectif donné dans le travail de concertation mené de 2009 à 2016, et porté par la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Creuse et la Communauté de Communes Creuse Grand Sud, avec le soutien de l'Etat. Ce projet, qui avait fait naître la Cité internationale de la Tapisserie, repose aujourd'hui sur 4 piliers :

- La préservation et la valorisation ;
- La création contemporaine ;
- La transmission et la pérennisation des savoir-faire
- Le développement territorial et partenarial.

Depuis son inauguration par François Hollande, la Cité a

multiplié les initiatives audacieuses : partenariats prestigieux avec le Tolkien Estate et le Studio Ghibli, commandes publiques comme l'hommage à George Sand, et collaborations avec des artistes contemporains tels que Raphaël Barontini ou Françoise Pétrovitch. Ces projets ont propulsé la tapisserie d'Aubusson dans l'univers de la pop culture, séduisant un public international et ouvrant les portes de son musée à 427 000 personnes depuis son ouverture.

La Cité est bien plus qu'une vitrine sur un savoir-faire d'exception. C'est une vitrine sur le monde qui s'exporte : des expositions record à la BnF, au Quai Branly et jusqu'au Japon, sans oublier la présence remarquée à l'Exposition universelle d'Osaka en 2025. La Cité est devenue un acteur économique et touristique majeur, dynamisant tout un territoire.

En 2026, une nouvelle page s'ouvre avec l'inauguration d'une extension muséale de 1 600 m<sup>2</sup> et une programmation exceptionnelle. L'exposition " La Tapisserie d'Aubusson au XXI<sup>ème</sup> siècle " et le retour du monumental Chant du Monde de Jean Lurçat marqueront cette année anniversaire. Entre tradition et audace, la Cité continue de tisser des liens entre héritage et modernité, affirmant la vitalité d'un art pluriséculaire tourné vers l'avenir.

## CALENDRIER DES TOMBÉES DE MÉTIER 2026

### FÉVRIER

" Carré d'Aubusson "  
de Maude Maris et Pablo Tomek

### JUIN

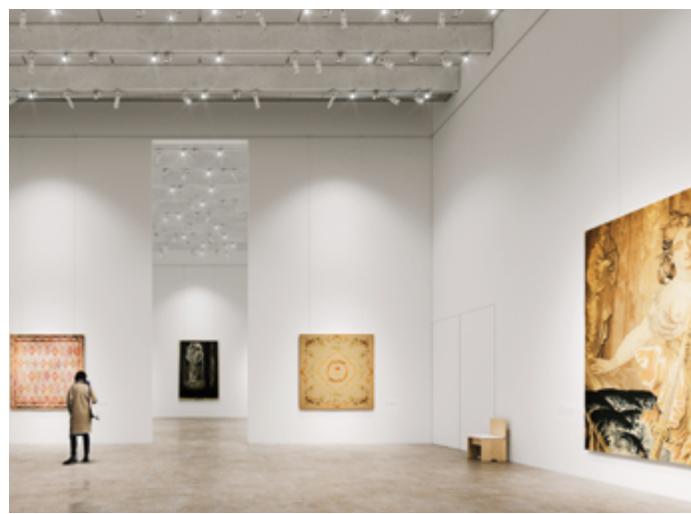
" Salammbô "  
de Philippe Druillet

# La CITÉ internationale de la tapisserie s'agrandit



À près une première réhabilitation en 2016, la Cité internationale de la tapisserie a franchi une nouvelle étape avec l'inauguration en janvier dernier de la Cité 2, la deuxième tranche de son développement. Ce chantier, d'un coût de 8,69 M€, offre une extension de l'espace muséal de 1 600 m<sup>2</sup>. Installée au sommet du jardin nord, face à la Tour de l'Horloge, l'extension prend la forme d'un monolithe architectural orné de motifs, inspirés des tapisseries d'Aubusson. Elle abrite quatre nouvelles salles d'exposition (530 m<sup>2</sup>), réparties sur deux étages, des espaces de réserve et une galerie souterraine reliant la nef des tentures du musée. Cette nouvelle configuration permet de proposer aux visiteurs des expositions temporaires en saisons élargies et d'exposer des œuvres de grandes dimensions, comme celle de la tenture L'Imaginaire de Hayao Miyazaki en tapisserie d'Aubusson ou la future tapisserie George. Cette extension facilitera l'accueil du public en période de forte affluence et elle affirme la vocation de la Cité : faire dialoguer création contemporaine, patrimoine et paysage, au service de la tapisserie et de ses savoir-faire d'excellence.

Des travaux ont également été réalisés dans le bâtiment accueillant la Cité 1, afin de créer un lieu de conservation et de traitement des cartons de tapisserie. Cet espace permettra de stocker, entre autres, le don d'un millier de cartons fait par Simone Lurçat aux départements de la Creuse et du Lot.



## JUIN

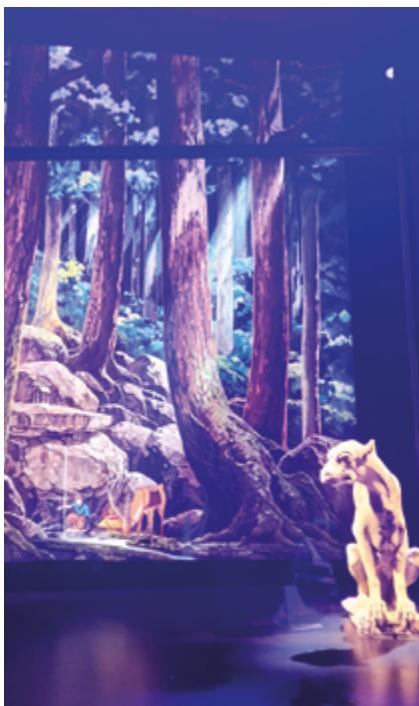
**"George"**  
de Françoise Pétrovitch

## JUILLET

**"La Sieste"**  
de Mei et Totoro

## du 4 AVRIL au 30 OCTOBRE

**Exposition "Le Chant du Monde"**  
de Jean Lurçat à Aubusson



*"Ashitaka soulage sa blessure démoniaque"*

Tapisserie, issue du film  
Princesse Mononoké

© 1997 Hayao Miyazaki / Studio Ghibli  
ND Tissage – Atelier Tapisserie  
Guillot, Aubusson 2023 © 2022  
Collection de la Cité internationale  
de la tapisserie – présentée  
avec une gargouille de Notre-Dame  
de Paris au Pavillon France,  
Exposition universelle Osaka 2025

# La Creuse au pays du soleil levant

Depuis 2019, la Cité de la tapisserie tisse des liens étroits avec la culture japonaise. Preuve en est, la réalisation d'une tenture dédiée à l'univers d'Hayao Miyazaki. En 2025, ces liens se sont renforcés avec l'exposition universelle d'Osaka, où les savoir-faire de la Creuse se sont exposés.

**E**n entrant dans le pavillon France, les visiteurs de l'exposition universelle d'Osaka ont pu admirer Ashitaka, soulageant sa blessure démoniaque, et dialoguant avec une chimère rescapée de Notre-Dame. Inspirée du célèbre film d'animation japonais Princesse Mononoké, "Ashitaka soulage sa blessure démoniaque" est le fruit de onze mois de tissage entièrement à la main par l'Atelier Tapisserie Guillot Aubusson. Durant l'exposition universelle qui s'est déroulée du 13 avril au 13 octobre 2025, 4,7 millions de visiteurs ont foulé la zone dédiée à l'hexagone, soit autant

de regards portés sur la tapisserie creusoise. Une délégation du Studio Ghibli, conduite par Goro Miyazaki s'est même rendue sur place pour admirer l'œuvre tissée. Un autre pan de la tenture de "L'imaginaire de Hayao Miyazaki en tapisserie d'Aubusson" s'est exposé au Japon, à Nagoya plus précisément. Au musée d'art de la Préfecture d'Aichi, la tapisserie Le Banquet du Sans-Visage, tissée à Aubusson par la Manufacture Robert Four d'après une image du célèbre film "Le Voyage de Chihiro" de Hayao Miyazaki, a été dévoilée au public japonais le 11 avril dernier.

## Tous les regards braqués sur Aubusson

**E**ntre la tenture autour de l'univers d'Hayao Miyazaki et l'exposition universelle d'Osaka, les médias japonais ont orienté leur plume sur la petite cité creusoise. De nombreux articles et reportages nippons ont ainsi mis en avant l'art de la tapisserie qui se réinvente et s'adapte à son époque. Point d'orgue de cette exposition médiatique, la venue en juillet 2025 de la mascotte Kumamon, mascotte officielle de la préfecture de Kumamoto au Japon et Ambassadeur de l'Amitié France-Japon. Véritable star au pays du soleil levant, la mascotte noire aux joues rouges a profité d'un bain de foule dans les rues d'Aubusson, avant d'être accueillie à la Cité de la tapisserie, où elle a pu découvrir les œuvres exposées et renconter les lissières, le tout sous les regards des médias japonais.





Extrait du carton de la tapisserie d'Aubusson "George" en cours de tissage, d'après l'œuvre de Françoise Pétrovitch ; carton Delphine Mangeret © Collection Cité internationale de la tapisserie

# Honorer la mémoire de "George"

Journaliste, écrivaine, femme d'influence, George Sand a marqué son temps par sa personnalité hors du commun. Pour commémorer les 150 ans de sa disparition, la Cité a décidé de consacrer une tapisserie à cette femme qui a tant aimé la Creuse.

**E**n choisissant comme pseudonyme George Sand, l'auteure ne s'attendait peut-être pas à sceller sa vie avec la cité aubussonnaise. De son vrai nom Aurore Dupin, la romancière s'inspira du patronyme de l'Aubussonnais et amant Jules Sandeau pour créer son pseudonyme. 150 ans après sa disparition, George Sand s'apprête à recevoir le plus beau des hommages : une tapisserie long format de 23 mètres de long sur 2,20 mètres de haut. Le projet "Hommage à George Sand" réunit l'artiste Françoise Pétrovitch, la cartonnier Delphine Mangeret et la Manufacture Robert Four autour d'un projet monumental de 50 m<sup>2</sup>.

La tapisserie propose une relecture sensible et contemporaine de George Sand, installée dans notre présent par la figure d'une fumeuse affirmée, cigarette aux doigts, en écho à sa posture libre et déterminée. Autour d'elle gravitent des apparitions : corps allongés, porteurs de langueur et de rêverie, et

un oiseau, symbole récurrent de liberté, cher à George Sand comme à Françoise Pétrovitch.

Deux axes plastiques structurent l'œuvre : le ruban d'eau, fil narratif visuel inspiré par la Creuse ou l'Indre, et le paysage, théâtre vivant et intime. Des clairières, des îles, des silences visuels ponctuent la composition, invitant à la contemplation. Le château de Nohant, cœur affectif et créatif de la romancière, apparaît comme point nodal, tandis qu'un petit théâtre clôt la frise, hommage à son amour du spectacle de marionnettes partagé avec son fils Maurice.

La traduction du dessin en laine ouvre le champ des possibles aux effets : éclats, irrégularités, dégradés. Une palette restreinte de roses, verts, gris et noirs guident le regard vers les subtilités du dessin. Pensée pour être modulable, la tapisserie se découvre comme un livre d'images, chapitre après chapitre, dans une fluidité romantique et sensorielle. Dévoilement prévu en juin 2026.

## ET AUSSI

**Projet interdépartemental (Creuse et Indre) et interrégional (Nouvelle-Aquitaine et Centre-Val de Loire), devenu Commande publique artistique soutenue par le Ministère de la Culture, il repose sur un partenariat du Syndicat mixte de la Cité internationale de la tapisserie (Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine, Conseil départemental de la Creuse, Communauté de Communes Creuse Grand Sud) avec le Conseil départemental de l'Indre, le Conseil Régional Centre-Val de Loire, le Centre des monuments nationaux (Domaine de George Sand à Nohant-Vic) et les DRAC Nouvelle-Aquitaine et Centre-Val de Loire.**

## ( SOLIDARITÉ )

ET AUSSI



**BRAVO  
AUX LAURÉATS**

## CATÉGORIE

**"AIDE ET ACCOMPAGNEMENT DE PERSONNES ÂGÉES OU EN SITUATION DE HANDICAP"**

**OR** : Brigitte FOUGEROLLE

**ARGENT** : Ingrid PAILLOUT

**BRONZE** : Béatrice RULEWICZ

## CATÉGORIE

**"TALENTS DE DEMAIN"**

**OR** : Jessica TABAUD

**ARGENT** : Alicia LECLERE

**BRONZE** : Voldi MUSAMU

MUNINGA

## CATÉGORIE "TUTEURS"

**OR** : Jeannine TALLOT

**ARGENT** : Carole CARPENTIER

**BRONZE** : Karine DUMIGNARD

## CATÉGORIE "SOLIDARITÉ EN MILIEU RURAL"

**OR** : Stéphanie NIVEAU

**ARGENT** : Alina SEVAULT

**BRONZE** : Pascale BOUTEUILLE

## CATÉGORIE

**"ENCADREMENT"**

**OR** : Ingrid FAYARD

**ARGENT** : Stéphanie FOURNELY

**BRONZE** : Stéphanie LEMEUNIER

# 1<sup>ère</sup> édition du Trophée des Héros du quotidien



Parce que sans elles, le maintien à domicile des personnes âgées serait compromis, les aides à domicile ont été mises à l'honneur le jeudi 6 novembre, à Sainte-Feyre lors des Trophées des Héros du quotidien. Quinze lauréats ont été récompensés pour leur engagement auprès des ainés, des personnes handicapées

et des familles isolées. Profession majoritairement féminine, elles sont le premier repère, le premier sourire, les visages d'une solidarité discrète mais essentielle. "Des gestes simples, des paroles de réconfort... tous ces actes tissent la trame du vivre ensemble", a salué Valérie Simonet, présidente du Département. Organisée par le Conseil départemental et sa direction des personnes en perte d'autonomie, la cérémonie a distingué cinq catégories parmi 60 candidats (*voir Et aussi*). Plus qu'un trophée, c'est une reconnaissance pour ces métiers de l'ombre, que la Creuse s'attache à rendre visibles et attractifs.

**Plus de photos et vidéo sur  
[www.creuse.fr](http://www.creuse.fr)**

# 20 ans de la loi Handicap



À l'occasion des 20 ans de la loi Handicap, le Conseil départemental de la Creuse a organisé, le jeudi 4 décembre, à Guéret, le forum de la Creuse inclusive. Ce forum avait pour objectif d'informer et de sensibiliser le grand public aux

enjeux du handicap, de valoriser les métiers liés à l'accompagnement du handicap et de favoriser l'interconnaissance entre les acteurs de l'autonomie. De nombreux partenaires (ADAPEI, ALEFPA, APAJH, Fondation Jacques Chirac, etc.) ont animé des stands et démonstrations. Les collégiens ont participé à un "quizz inclusif" et au "Papotin inversé", une interview de jeunes en situation de handicap. Les services du Département étaient également mobilisés afin de valoriser les actions et dispositifs mis en place par la collectivité : lecture pour tous, sports et loisirs de nature inclusifs, joëlettes à l'Etang des Landes, insertion professionnelle...

## ( ATTRACTIVITÉ )

# Opération séduction pour la santé



**L**e 1<sup>er</sup> octobre, à la Maison de la Nouvelle-Aquitaine à Paris, le Conseil départemental de la Creuse a organisé une journée dédiée à la promotion de son territoire auprès des professionnels de santé d'Île-de-France. Objectif : faire découvrir la Creuse comme terre

d'accueil pour les professionnels qui souhaitent exercer autrement. Médecins, infirmiers et partenaires locaux étaient présents pour partager leur expérience et valoriser les atouts du département : qualité de vie, proximité, accompagnement humain et perspectives concrètes d'installation. Une opération menée en partenariat avec " Paris Je te Quitte ", bien au-delà d'un simple job dating. Les participants ont pu échanger librement avec leurs homologues creusois et envisager un nouveau cadre de vie, plus serein et plus humain. Un suivi personnalisé est désormais en place pour accompagner celles et ceux qui souhaitent franchir le pas.

# Un internat pour les étudiants en médecine

**D**epuis le 1<sup>er</sup> novembre, la Maison des internes a ouvert ses portes à La Celle-Dunoise, à proximité de la Maison de santé. Premier internat rural du département, ce lieu accueille les étudiants en médecine venus effectuer leur stage en Creuse. Trois chambres individuelles avec salle de bain et WC privatifs ont été aménagées par la mairie pour améliorer leurs conditions d'accueil et leur donner envie de s'installer durablement. Cette initiative s'inscrit dans le Plan Santé du Département, qui soutient les maisons de santé, accompagne les professionnels et favorise la relève médicale.

**Plus d'informations :**  
[sante23@creuse.fr](mailto:sante23@creuse.fr) ou 06 19 26 03 75



POUR DÉCOUVRIR  
LA VIDÉO,  
FLASHEZ  
CE QR CODE



## ET AUSSI

### 5 ANS d'actions avec le PLAN SANTÉ

Depuis 2020, 134 professionnels ont bénéficié du Plan Santé, avec près de **1,8 M€\*** mobilisés. L'investissement immobilier représente **922 040 €**, soutenant maisons de santé (Bénévent l'Abbaye, Bonnat, Genouillac, Felletin), centres de santé (Ajain, Bellegarde) et la maison des internes à Gouzon.

Côté équipements, **86 384 €** ont été alloués à la télé-médecine, aux cabinets dentaires ou encore à une ambulance du SDIS.

La formation et les stages ont reçu **314 916 €**, finançant 101 stages (dont 82 en médecine générale) et des formations infirmières en pratique avancée.

Enfin, **490 400 €** de bourses ont encouragé l'installation de futurs professionnels dans des communes comme Gouzon, Bonnat ou encore Eaux-les-Bains.

*Pour connaître les aides disponibles, rendez-vous sur : [www.esprit-creuse.fr/plan-sante](http://www.esprit-creuse.fr/plan-sante)*

\*données arrêtées fin 2025

## ( AGRICULTURE )

## ET AUSSI



## Le Département engagé dans la défense sanitaire

Le Conseil départemental de la Creuse renouvelle sa convention avec le Groupement de Défense Sanitaire (GDS), un partenariat essentiel face aux récents défis sanitaires rencontrés par la profession agricole. Ce soutien concerne les bovins, les petits ruminants (ovins, caprins), les équidés et les suidés. L'objectif est de prévenir et aider à l'éradication de maladies, afin de préserver la qualité des cheptels creusois. Le Département souhaite également voir se développer les circuits courts, c'est pourquoi il prend en charge 50 % des frais d'autocontrôles pour accompagner durablement les éleveurs dans leur maîtrise des risques sanitaires pour le consommateur. En parallèle, le Département renforce son appui à l'élevage en réintégrant au sein du Conseil départemental le Laboratoire d'analyse d'Ajain. Ce laboratoire, reconnu pour la qualité de ses services et solidement implanté sur le territoire, assure une plateforme analytique dédiée à la santé animale : collecte, diagnostics, PCR, sérologie, au service du GDS, des éleveurs, des exportateurs, de l'OFB et du centre d'équarrissage.

# La Creuse au Salon de l'Agriculture

**D**epuis 2020, le Département de la Creuse, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, réalise une participation remarquée à la plus grande ferme de France. Chaque année, il y installe un stand pour mettre en lumière ses richesses : produits locaux, savoir-faire et découverte du territoire.

En 2026, le Salon se tiendra du 21 février au 1<sup>er</sup> mars au Parc des Expositions à Paris. La Creuse y occupera 70 m<sup>2</sup> dans le pavillon 7.3, dédié aux régions de France. Les visiteurs pourront y découvrir une sélection de spécialités et obtenir des informations sur notre département, dans l'objectif de séduire touristes et nouveaux habitants.

Toute la semaine, des producteurs et artisans creusois se relaieront pour faire découvrir leurs produits : bières, liqueurs, produits à base de miel, cèpe ou encore hibiscus, couteaux, burgers creusois... sans oublier l'incontour-

nable emblème : le gâteau Le Creusois. Côté animation, notre savoir-faire sera à l'honneur, avec des démonstrations de taille de pierre et de musique traditionnelle. La Cité internationale de la tapisserie continuera de tisser des liens avec les visiteurs, avec un véritable métier à tisser et la présence d'une lissière. Des invités viendront ponctuer la semaine, entre un candidat de "L'amour est dans le Pré" ou encore "Les Verts de 76", qui ont noué un partenariat avec un de nos producteurs ! Tout au long de la semaine, intercommunalités, Creuse Tourisme, Chambre d'Agriculture et agents du Département se relaieront également pour présenter les multiples atouts de la Creuse au public.

Pour ne rien manquer du programme des animations et des exposants présents, restez connectés sur les réseaux sociaux du Conseil départemental ou rendez-vous sur [www.creuse.fr](http://www.creuse.fr).

*« La Creuse sera au Salon de l'Agriculture pour soutenir nos producteurs et valoriser nos élevages, notre agriculture et nos savoir-faire. Le stand "L'Esprit Creuse", réalisé avec la Chambre d'Agriculture, est bien plus qu'une vitrine : c'est un lieu de visibilité pour notre agriculture. Décidée en concertation avec nos producteurs et partenaires, cette présence illustre notre rôle d'ambassadeurs de la Creuse et de la ruralité. Plus que jamais, il faut maintenir le lien entre le monde urbain et nos campagnes et affirmer notre soutien aux hommes et femmes qui font vivre nos territoires. Être présents, c'est dire haut et fort que la ruralité creusoise mérite d'être entendue, défendue et valorisée. »*

**Valérie SIMONET,**  
Présidente du Conseil départemental de la Creuse

## ( VOIRIE )

# Un nouveau talus à Champsanglard

Après des glissements de terrain survenus en juin 2024, le Département a engagé des travaux de talus de la RD14, sur la commune de Champsanglard. Les travaux débutés le 13 octobre se sont terminés le 20 novembre, pour un coût de 282 906 € TTC.

**A**fin de renforcer le terrain affecté, et pour prévenir toute aggravation, le Département a engagé des travaux sur un mois, en utilisant une technique de paroi cloutée avec parement en béton projeté. Cette méthode permet de stabiliser efficacement les talus, tout en assurant leur durabilité. Elle consiste à forer et sceller des clous dans le rocher pour ancrer la structure, à appliquer un parement en béton projeté sur la surface renforcé par du ferraillage et créer une paroi continue qui empêche les matériaux instables de se détacher. Cette technique est particulièrement adaptée aux terrains peu compacts et sensibles à l'eau, en pente raide et soumis à des risques de glissements récurrents. Elle permet non seulement de stabiliser efficacement les talus, mais aussi de garantir leur durabilité face aux



intempéries futures. Grâce à des conditions météorologiques favorables, le chantier a été réalisé plus rapidement, et la route, réouverte le 20 novembre dernier.

## Viabilité hivernale : la Creuse mobilisée



**L**e Département de la Creuse a lancé son dispositif de viabilité hivernale le 14 novembre 2025 pour les Unités Techniques Territoriales (UTT) d'Aubusson et Bourganeuf, puis le 28 pour celles d'Auzances, Boussac, Guéret et La Souterraine. Jusqu'au 16 mars, entre 45 et 60 agents ont été mobilisés en astreinte pour sécuriser les 4 410 km de routes départementales, avec 27 camions saleuses et 7 engins de renfort. Les interventions ont été hiérarchisées selon trois niveaux de priorité, en fonction du trafic et de l'importance des axes. Le Département rappelle aux usagers les bons réflexes : équiper son véhicule, adapter sa conduite, consulter les prévisions et respecter les agents en intervention ainsi que la signalisation. L'état des routes est consultable sur [inforoute23.fr](http://inforoute23.fr), mis à jour régulièrement.

# Les monuments commémoratifs de la Seconde Guerre mondiale dans la Creuse



La Creuse, département rural, fut pourtant marquée par la Seconde Guerre mondiale. Dès 1942, l'occu-

pation allemande voit naître la Résistance : réfractaires au STO, familles juives, gaullistes et communistes rejoignent les maquis. Sabotages et embuscades rythment leur lutte, malgré une répression accrue en 1943 et les opérations sanglantes de la brigade Jesser en 1944. Monuments, stèles et tombes perpétuent la mémoire de ces combats. A l'occasion du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération, cet ouvrage, réalisé par le service patrimoine du Conseil départemental plonge dans ce patrimoine mémoriel,

restitue le contexte historique et souligne la force des commémorations qui rassemblent chaque année élus, habitants et associations.

**Collection « CHEMIN FAISANT » / Editions Patrimoine de la Creuse**

**Les monuments commémoratifs de la Seconde Guerre mondiale dans la Creuse**

40 pages - ISBN : 979-10-91122-39-9

Début 2025 - Tarif : 8 euros

Disponible en librairie et en point-presse sur l'ensemble du département

## LE FAIT D'ARCHIVES

### Quand Jules Védrines survolait Bourganeuf...



Une du 11 mai 1913, du journal Le Chercheur. Quelques semaines plus tôt, le journal Le Marchois, en date du 27 avril 1913 annonçait l'événement, dans sa chronique locale :

*“Le comité de Bourganeuf s’occupe activement de l’organisation des fêtes d’aviation. Le 10, au soir, Mme Palier fera une conférence sur l’aviation, salle du théâtre. Les 11 et 12, les trois aviateurs engagés, Védrines,*

*Landry et Mme Palier évolueront au-dessus de la ville. Cette fête sera agrémentée de jeux divers et se terminera par un superbe feu d’artifice. Le comité est allé trouver M. le Colonel Chabrol, du 63<sup>ème</sup>, qui s’est fait un plaisir d’accorder la musique militaire. La musique du 63<sup>ème</sup> se fera donc entendre sur la place publique et figurera très probablement aussi à la retraite aux flambeaux.”*

## ( LIBRE EXPRESSION )

GROUPE D'UNION DE LA DROITE,  
DU CENTRE ET DES INDÉPENDANTS

### Le loup ou l'éleveur : il est temps de choisir son camp !



La cohabitation avec le loup est un échec que certains au PNR espèrent encore résoudre par une volonté illusoire d' "éduquer" le prédateur. Sur le Plateau de Millevaches, les attaques se multiplient, malgré les clôtures et les chiens de protection, le prédateur tue. Pour nos éleveurs, il ne s'agit pas d'un

débat théorique, mais de la vie du quotidien : des nuits de plus en plus courtes, des troupeaux apeurés, des brebis égorgées avec des années de sélection génétique anéanties.

On ne peut pas demander à nos agriculteurs de tout subir. D'un côté, nos dirigeants veulent nous imposer le Mercosur, cet accord de dupes qui va inonder nos assiettes de viande sud-américaine dopée aux hormones. De l'autre, on laisse le loup décimer nos troupeaux au nom d'une écologie de principe complètement déconnectée du terrain. La profession subit la double peine : on casse les prix par une concurrence déloyale et on laisse nos bêtes se faire dévorer.

Le constat est simple : notre territoire n'est pas protégeable. Nos paysages de bocage et notre élevage de plein air sont incompatibles avec la présence d'une meute officiellement observée (et combien d'autres officieusement présentes ?). Pour sauver notre modèle agricole, il n'y a qu'une solution : l'éradication du loup de notre territoire.

Nous demandons à l'État d'autoriser des tirs de défense systématiques pour que les éleveurs protègent leur outil de travail.

Plutôt que les postures des élus départementaux de la gauche, nous privilégions l'intérêt des agriculteurs creusois. Notre majorité refuse de laisser le territoire devenir une friche où le loup remplacerait l'éleveur. C'est pourquoi nous défendons une doctrine "zéro loup", seule solution pour que l'on puisse vivre sereinement. L'avenir de nos exploitations ne se négocie pas.

**Jérémie SAUTY**

Président du Groupe de la Droite,  
du Centre et des Indépendants

GROUPE  
DE LA GAUCHE

### Chantier de démolition



L'annonce du passage du train LYON-BORDEAUX par PARIS est une gifle au visage de tous les Creusois. Cette décision témoigne d'un profond mépris pour nos campagnes, de l'absence de toute politique d'aménagement ou d'équilibre du territoire de la part de l'État et de ses opérateurs ainsi que du net renforcement de la fracture territoriale. La "diagonale du vide" qu'on vide toujours un peu plus est le révélateur d'une France à plusieurs vitesses, dans laquelle, faute de véritable volonté politique, nos campagnes ne sont considérées que comme des interstices entre les grandes métropoles.

La détresse et les inquiétudes de notre monde agricole sont aussi le syndrome de cet abandon.

Dans ce contexte général dans lequel il faudrait réinventer un modèle de développement rural et de cohésion territoriale, le Conseil départemental de la Creuse pourrait être un acteur fort. Mais il vaut mieux, semble-t-il, casser ce qui fonctionne.

Le laboratoire d'analyses d'AJAIN ? L'intégration catastrophique en 2023 au sein du GIP (Groupement d'intérêt public) TERANA va se solder par la perte d'activités et d'agents. La Scène Nationale d'AUBUSSON ? Cette pépite culturelle est mise en danger au point qu'on ne sait même pas s'il y aura une saison estivale. Les Centres d'exploitation (voirie départementale) ? On en ferme plusieurs.

Le Conservatoire de musique ? On bricole un arrangement pour sa direction... et SAINT-PALAIS... et SUPER-BESSE... N'importe quel maire vous dira pourtant qu'il préfère signer un permis de construire qu'un permis de démolition.

Que l'année 2026 soit tout de même un peu plus belle pour notre Creuse et pour les Creusois !

**Jean-Luc LÉGER**

Président du Groupe de la Gauche



# L'ESPRIT CREUSE



# AU SALON

## SIA 2026 21 FÉVRIER 1<sup>er</sup> MARS Hall 7.3 Stand D067

Tout le programme sur [creuse.fr](http://creuse.fr)